

Bretagne, Morbihan  
Larmor-Plage  
le Kernevel  
place du Commerce

## Cale de Kernevel, place du Commerce (Larmor-Plage)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA56006352

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : quai

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : DPM

### Historique

En 1850, Auguste Ouizille possède une conserverie, des maisons, des entrepôts et des magasins sur la pointe du Kernevel, à l'extrémité orientale de la commune de Larmor-Plage. Pour desservir ces activités, il fait construire une cale utilisée par tous les riverains pour assurer le transit des marchandises et du poisson. En 1880, Auguste Ouizille engage des travaux de réfection de l'infrastructure suite aux plaintes des habitants, pêcheurs et industriels locaux. Après la mort d'Auguste Ouizille, son fils cède la cale et son terre-plein de 1 000 m<sup>2</sup> en 1903 à l'Etat pour 100 francs. Il n'y a en effet pas d'autres infrastructures portuaires au Kernevel. La cale est alors améliorée pour recevoir un trafic en expansion avec le développement de la pêche sardinière et du transport de passagers. En 1952, l'ouvrage est rallongé une nouvelle fois. Dans les années 1960, les pêcheurs, les plaisanciers du club nautique et les bateaux de passage du service de la rade sont nombreux à utiliser la cale, car le trafic maritime n'est toujours desservi par une autre infrastructure dans cette partie de la commune. Depuis, un port de plaisance a été construit à l'extrémité orientale du Kernevel en 1988. Aujourd'hui c'est la Communauté d'Agglomérations du Pays de Lorient qui en est propriétaire et qui se charge de la gestion de ce port qui est le plus grand port de plaisance du pays de Lorient.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Auguste Ouizille (commanditaire, attribution par travaux historiques)

### Description

La cale se trouve sur le Domaine public maritime, à 100 mètres en amont du Fort du Kernevel. Elle mesure 17 m de long pour une largeur de 7,60 m. En 1904, 6 600 francs de travaux sont menés, elle est alors complétée par un appendice d'une longueur de 12 m et large de 1,70 m. Les murs et le couronnement sont en belles pierres de granite. En décembre 1952, elle subit un agrandissement de 7 m par 5,40 m et un exhaussement de 1,50 m. Les fondations et la superstructure sont réalisés en béton, pour un coût de 3 284 204 francs. La commune supporte l'essentiel de la dépense.

## Éléments descriptifs

### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Archives Départementales du Morbihan.** Dossiers sur les ports de Ploemeur et Larmor-Plage, séries S 694 et S 908. 8 W 10447 (Le Kernevel).

### Bibliographie

- AMGHAR, Julien. **Les infrastructures portuaires dans la rade de Lorient et la rivière d'Étel (de 1800 à 1920)** . Maîtrise d'Histoire, Lorient : Université de Bretagne Sud, 2000.  
239 p
- AMGHAR, Julien. **Le Patrimoine du littoral de la Rade de Lorient.** Lorient : AUDELOR-SCOT du Pays de Lorient, 2001.

### Périodiques

- GRENIER, Jo. **Cales et digues à Lomener et au Pérello.** Ploemeur : Les Cahiers du Pays de Ploemeur, numéro 3, décembre 1991.

## Annexe 1

20085606046NUC : Archives départementales du Morbihan, S 694.

### *Données complémentaires*

#### Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

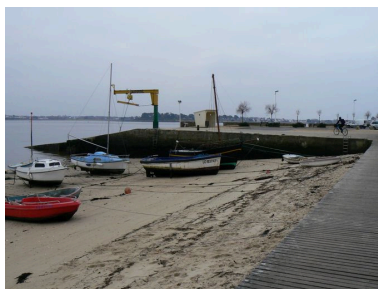
REFC	LPL 6
THPA	Transit terre/mer
DREC	jamais cité
INGP	intérêt de mémoire
PING	Cette cale est l'ouvrage portuaire historique du Kernevel.

RECO	Bien qu'elle n'est jamais été citée par le groupe enquêté, la cale de Kernevel est un héritage important de l'activité de pêche qui se pratiquait ici. Cet héritage est à l'origine du port de Kernevel. Afin d'éviter une banalisation de Kernevel, il est recommandé de faire en sorte que la pluralité des fonctions reste visibles. Il importe de montrer la complexité du site. De ce point de vue, du fait de la dynamique du port de plaisance, le risque majeur porte sur la possible disparition des héritages liés à la pêche : cette cale doit donc être préservée et son usage doit continuer à être facilité.
------	--

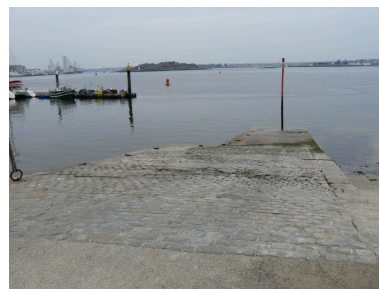
## Illustrations



Plan de la cale de Kernevel en 1899  
Phot. Julien Amghar, Phot.  
Auteur inconnu, Autr. Archives  
départementales du Morbihan  
IVR53\_20085606046NUC



Vue générale de la cale de Kernevel  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606044NUCA



Cale de Kernevel  
Phot. Julien Amghar  
IVR53\_20085606045NUCA

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Espace portuaire et défensif de Kernevel (Larmor-Plage) (IA56006322) Bretagne, Morbihan, Larmor-Plage, , le Kernevel

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Plan de la cale de Kernevel en 1899

IVR53\_20085606046NUC

Auteur de l'illustration : Julien Amghar, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Archives départementales du Morbihan

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la cale de Kernevel

IVR53\_20085606044NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cale de Kernevel

IVR53\_20085606045NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation